Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le 28/01/2022
ID : 013-211300975-20220125-DELIB01_22-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 25 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq janvier à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Aqui Sian Ben,
sous la présidence de
Mme Marie-Rose LEXCELLENT - Maire de la Commune

Présents : Mmes et MM. LEXCELLENT Marie-Rose - NIEDEROEST Henri - BOUYA Corine - BERTON Christian - AMSELEM Martine - JACQUOT Rémy - CELLARIER Myriam – NIGUES Davy - ORIOL Anne-Claire – MISTRAL Hervé - VASSEUR Daniel - MANELLI André - GILLES Christine - FARENQ Jeanine - VALLAURI Geneviève - GUIGUE Annie - GINOUVES Isabelle - LAUFRAY Christophe -GHIONE Dominique – MEGALIZZI Raphaël - THOMSEN Guillaume - GUIBERT-ESTIENNE Marion - BOUALEM Sofiane - TOSI Michel - ISNARD Robert - BONO Guy - MICHEL Françoise -DELLANEGRA Séverine – SANTILLI Jérôme - CHIOUSSE Céline

Absents excusés avec pouvoir : Mmes et MM. BARTHELEMY Marie-Amélie - TANIE Marie-Claude - CARGNINO André

Absent(s) excusé(s) :

Le secrétariat a été assuré par : NIEDEROEST Henri

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33
Vote pour :	33
Vote contre :	/
Abstention :	/

N° 01/22 - Vente du lot n°2 issu de l'extension du lotissement de la Chapelette à la société HD PRINT représentée par Mme Linda PEDEMAS et M. Yann BIALAS

Rapporteur : M. MISTRAL

Nomenclature : 3.1

La société HD PRINT représentée par Mme Linda PEDEMAS et M. Yann BIALAS souhaite acquérir le lot 2 issu de l'extension du lotissement de la Chapelette. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 2 410 m² (voir plan ci-après) sur lequel la société HD PRINT souhaite implanter les locaux de son activité d'impression numérique et un logement de gardien.

Conformément à l'avis des domaines en date du 15 septembre 2021 et à la délibération du 25 novembre 2021 fixant les prix de vente des lots issus de l'extension du lotissement de la Chapelette, ce terrain sera cédé au prix de 72 300 € HT, soit 30€/m².

Ainsi,

Vu la délibération n°113/21 du 25 novembre 2021 relative à la fixation des prix de vente des lots du lotissement de la Chapelette ;

Vu le courrier du 18 juillet 2021 enregistré le 17 août 2021 en mairie, de la société HD PRINT confirmant son accord pour acquérir ce lot selon les termes suscités ;

La société HD PRINT disposera de 6 mois pour signer l'acte de vente ou la promesse de vente, à compter de la date du présent conseil municipal. Passé ce délai, la commune se réserve le droit de réattribuer ce lot.

Il est proposé à l'assemblée :

- d'approuver la vente du lot n°2 issu de l'extension du lotissement de la Chapelette, d'une superficie de 2 410 m² à la société HD PRINT, ou toute personne morale ou physique s'y substituant, pour un montant de 30 € HT / m², soit 72 300 € HT payable à la signature de l'acte ; la présente mutation entre dans le champ d'application de la TVA : le prix de vente devra être mentionné TTC dans l'acte authentique,
- d'autoriser Madame le Maire à signer le compromis de vente et l'acte notarié dont les frais seront à la charge de l'acquéreur

Ouï le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 25 janvier 2022.

Marie-Rose LEXCELLENT
Le Maire

Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le 28/01/2022
ID : 013-211300975-20220125-DELIB01_22-DE

Nomenclature : 3.1

Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Affiché le 28/01/2022
ID : 013-211300975-20220125-DELIB01_22-DE

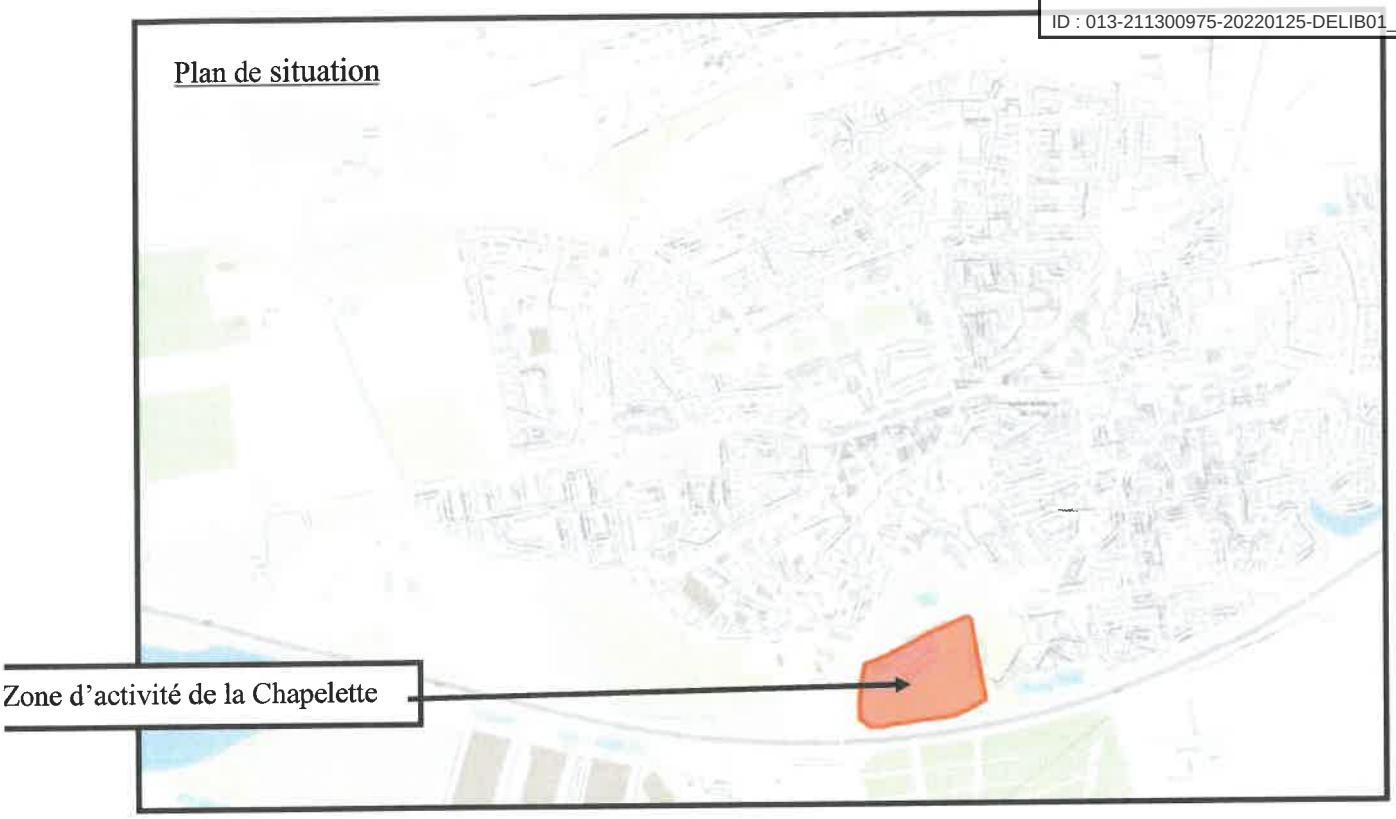
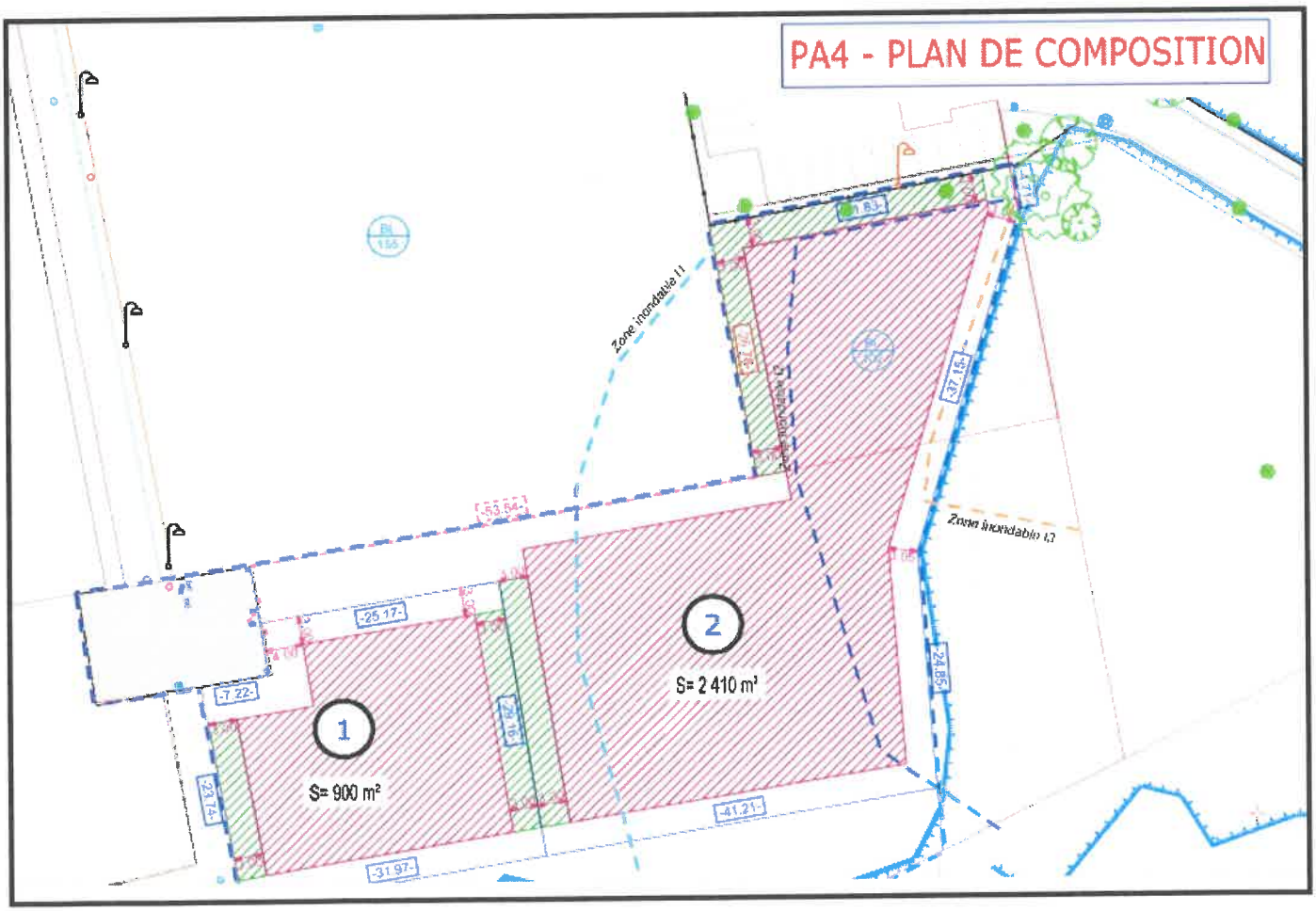
LOT 2 - 2410 m² / Extension du lotissement de la Chapelette
Cession à la société HD PRINT pour l'installation de leur activité d'impression graphique